

Les métiers du port: les *saccarii*, dockers du monde romain antique

Catherine Virlouvét

ELENA MARTELLI, *SULLE SPALLE DEI SACCARII. LE RAPPRESENTAZIONI DI FACCHINI E IL TRASPORTO DI DERRATE NEL PORTO DI OSTIA IN EPOCA IMPERIALE* (BAR International Series 2467; Archaeopress, Oxford 2013). Pp. 140, tav/pls. XIII. ISBN 978 1 4073 1078 7.

L'ouvrage d'E. Martelli s'inscrit dans la tradition des études qui ont renouvelé au cours de ces dernières décennies l'histoire sociale du monde romain en s'intéressant au peuple. Il contribue à la connaissance plus fine que nous avons désormais des nuances sociales qui existaient au sein des couches modestes de la population, en s'intéressant précisément à une catégorie qui a souvent été considérée comme la plus misérable, à travers le regard des élites antiques qui ont longtemps monopolisé l'attention des historiens. Le cœur de ce travail consiste en effet en l'établissement d'un catalogue typologique d'environ 58 statuettes de terre cuite, entières ou fragmentaires, qui représentent des *saccarii*, les portefaix antiques, au travail, leur sac de marchandises sur l'épaule. Ces statuettes de 14 cm environ,¹ datées du II^e et de la première moitié du III^e s. ap. J.-C., proviennent majoritairement d'Ostie, mais quelques exemplaires ont été découverts aussi à Rome, Tarquinia, Luni, Egnazia et Pouzzoles.

Le livre

Il est issu d'un mémoire de master réalisé à l'Université de Reading, mémoire assez remarquable pour être devenu un livre. Le catalogue proprement dit, d'une cinquantaine de pages, est précédé de 40 pages dans lesquelles l'auteur s'interroge sur l'identité sociale du groupe des *saccarii* et sur le matériel qu'elle étudie dans le catalogue. Elle raisonne essentiellement à partir d'Ostie-Portus, étant donnée la place écrasante du port de Rome dans son matériel, tout en ouvrant cependant son enquête plus largement à la présence des *saccarii* dans l'empire, à travers inscriptions, témoignages épigraphiques, littéraires et juridiques.

Une première partie d'une vingtaine de pages est consacrée à l'identité sociale des *saccarii*. L'auteur se concentre ensuite sur les statuettes de terre cuite qui constituent son catalogue. Elle les analyse d'abord dans une partie très éclatée où elle traite entre autres des collections, des différences d'aspect entre statuettes sur lesquelles elle a fondé les divisions du catalogue, de leur production, des ateliers de fabrication, etc. Quelques pages, qui forment la troisième partie, sont consacrées au contexte de découverte et aux critères de datation du matériel. Enfin Martelli pose la question de la fonction que pouvaient avoir ces petits objets et expose l'idée qui constitue le cœur de sa thèse: les statuettes de *saccarii* seraient des représentations du *genius* du collègue des portefaix et auraient pu être placées dans des niches sur les trajets habituels empruntés par les *saccarii* dans Ostie.

Le catalogue divise le matériel étudié en 8 groupes distincts sur la base de l'analyse des formes des statuettes et fragments de statuettes. Dix-sept fragments, trop petits, n'ont pu être classés et figurent à la fin, dans la catégorie des non-classés. Les autres groupes se distinguent les uns des autres par les traits du visage, la posture, les vêtements, l'aspect du sac. La division d'un aussi faible nombre de statuettes en 8 groupes aboutit à former des sous-ensembles qui, hormis les deux premiers, ne comportent pas plus d'un ou deux individus chacun, ce qui révèle en un certain sens les limites de l'exercice. Cependant, cette division permet de mettre en évidence des différences géographiques: les types provenant de Grande Grèce (Pouzzoles, Egnazia) se distinguent de ceux trouvés à Ostie, dont une partie s'est diffusée vers le Nord (Tarquinia, Luni). Une telle typologie pourrait aussi se révéler utile si d'autres découvertes ou redécouvertes de statuettes comparables venaient à être faites à l'avenir.

Une annexe signée de L. Proietti traite du contexte de découverte des terres cuites de *saccarii* provenant du Rione Terra à Pouzzoles. La seconde annexe fournit un copieux résumé en anglais de la synthèse préliminaire au catalogue. Suit une impressionnante bibliographie assez complète sur la

1 Du moins pour celles de fabrication ostienne, les plus répandues.

question et 13 tables de figures groupant cartes, plans, photographies, graphiques de distributions des fragments.

Quelques passages trahissent l'exercice académique dont le livre est issu: l'insistance sur la nécessaire contextualisation des trouvailles d'objets, sur l'importance de prendre en compte l'espace et les circulations, sur l'utilité d'exploiter les journaux de fouilles, etc., est juste mais enfonce des portes désormais grandes ouvertes. Les développements historiographiques sentent aussi un peu l'exercice d'école. On peut relever quelques rares inexactitudes qui tiennent sans doute à une lecture rapide de la bibliographie. Ainsi il n'est pas exact d'affirmer que Rome connaissait au Haut Empire, à côté des distributions gratuites à la plèbe frumentaire, des distributions à prix réduit pour la population. Nous n'en avons aucune preuve dans les sources antiques et aucun auteur moderne n'a affirmé cela, même si on en a parfois fait l'hypothèse.² Les auteurs modernes soulignent que la préfecture de l'annonne se préoccupait de l'approvisionnement de l'ensemble de la population de Rome et, en ce sens, cherchait à prendre toutes les mesures nécessaires à assurer un prix contenu pour les denrées de première nécessité, en particulier pour les céréales. Mais jusqu'à preuve du contraire, aucun service public n'a assuré de distribution à prix réduit dans l'*Urbs*. La lecture de certains documents est parfois aussi un peu rapide. Ainsi, dans la mosaïque du collège des mesureurs de blé d'Ostie, l'auteur identifie les deux personnages en tunique longue comme deux mesureurs, là où l'on voit en général, à juste titre me semble-t-il, un mesureur à gauche du *modius* en regardant la mosaïque et le commanditaire de l'opération de mesurage à droite, seul personnage représenté avec les pieds chaussés.³

Ces réserves sont peu de chose en regard de l'apport indéniable de cette étude: combinant avec bonheur la méthode anglo-saxonne de mise en contexte et l'expérience italienne des typologies, Martelli pose d'excellentes questions sur un groupe de travailleurs resté relativement dans l'ombre jusqu'à présent et pourtant essentiel dans la vie des cités antiques, en particulier des zones portuaires, celui des portefaix qui assuraient le chargement et le déchargement des navires ainsi que les transports nécessaires sur la longue chaîne qui allait du stockage des pondéreux en magasin jusqu'à leur distribution dans les commerces de détail, à la fois dockers et livreurs du monde antique. Son étude est également remarquable par la place qu'elle accorde aux circulations dans les espaces urbains. Il est une pierre de plus dans la réflexion sur les métiers dans les cités du monde antique, il n'est pas douteux qu'il fera date sur ce plan. Il est aussi une belle démonstration de la richesse que l'on peut encore tirer des archives et du matériel conservés sur les grands sites italiens fouillés depuis plus d'un siècle. La préface signée par A. Pellegrino, alors responsable d'Ostie antique au sein de la Soprintendenza Speciale ai Beni Archeologici di Roma, le démontre assez: le succès du travail de Martelli est aussi le fruit d'une politique volontaire de la part des collègues de la Surintendance pour favoriser le classement, la mise en valeur et l'exploitation à des fins scientifiques et didactiques des richesses contenues dans leurs réserves et leurs archives.

La place sociale des gens de métier: le cas des *saccarii*

Peu d'études ont été spécifiquement consacrées aux portefaix,⁴ la plupart des auteurs

2 Cf. P. Veyne, *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique* (Paris 1976) p. 526, n.365; C. Virlouvét, "L'approvisionnement de Rome en denrées alimentaires de la République au Haut-Empire," in B. Marin et C. Virlouvét, *Nourrir les cités de Méditerranée. Antiquité – temps modernes* (Paris 2003) p. 70. L'affirmation de Martelli est fondée sur une mauvaise compréhension du raisonnement de F. De Romanis, "Septem annorum canon. Sul "canon populi Romani" lasciato da Settimio Severo," *AttAcadLinc* 9.7 (1996) p. 141.

3 Cf. Martelli p. 15-16.

4 Martelli cite les deux plus récentes à ma connaissance: E. Deniaux, "Recherche sur l'activité du port de Dyrachium à l'époque romaine: *fabri tignuarii et saccarii*," in D. Berranger (ed.), *Épire, Illyrie, Macédoine: mélanges offerts au professeur Pierre Cabanes* (Paris 2007) p. 71-79; C. Freu, "Dockers et portefaix du monde romain: réflexions à partir de CTh. XIV, 22, 1 concernant le corpus des *saccarii*

donnant pour acquis qu’ “ils appartenaient aux plus basses classes... de la société. Gens de peu, durs à la tâche, ils sont souvent figurés sur des fresques ou des bas reliefs”.⁵

Pourtant il existe de nombreux témoignages (en particulier épigraphiques et papyrologiques) de l’activité des portefaix dans le monde romain, témoignages qui ne cadrent pas toujours avec cette vision misérabiliste.⁶ Ainsi en 364 les empereurs Valentinien et Valens interviennent-ils pour garantir le monopole du transport des denrées arrivant à Portus au collègue des *saccarii*.⁷ A la même époque ce collègue fait une dédicace à un personnage deux fois préfet de la ville.⁸ On dispose d’un nombre assez important d’attestations de collèges de *saccarii* dans l’ensemble de l’empire. A Smyrne, en 225, quatre places leur sont réservées au théâtre, à Périnthe, ils érigent une statue sur les fonds de l’association, à Pompéi, ils réalisent des affiches pour soutenir leurs candidats à l’édilité, etc.⁹

Pourtant il n’est pas niable que la réalité du travail des dockers antiques renvoie à un quotidien misérable. La nécropole de Castel Malnome, située au Nord du Tibre, dans l’arrière pays d’Ostie-Portus, près de la via Portuense et de la localité actuelle de Ponte Galeria, remontant aux I^{er} et II^e s. ap. J.-C., a été l’objet d’une étude anthropologique poussée depuis 2008.¹⁰ Les 307 individus retrouvés en ce lieu, dans des sépultures extrêmement simples qui présentent du mobilier funéraire dans moins de 30% des cas (vases, lampes, vases à onguent en verre), sont en majorité des hommes. Plus de la moitié des individus sont morts avant 40 ans. L’état de leur dentition et les déformations de leur squelette révèlent une population pauvre certainement employée au transport de lourdes charges.

Comment donc concilier ces témoignages contradictoires? La réalité de cette profession n’est sans doute pas aussi simple qu’on l’a longtemps pensé. C’est un des grands mérites du présent ouvrage de poser de manière nuancée les bonnes questions sur l’organisation réelle de ce métier.

(a) *Qu’est-ce précisément qu’un saccarius?*

La première question qui se pose concerne le qualificatif même de *saccarius*. Il est évidemment tiré des sacs de matière végétale qui servaient au transport d’un certain nombre de denrées telles le sel ou le blé, mais aussi les pierres, les tesselles de marbre, etc. Certaines inscriptions précisent le type de denrées transportées, comme la dédicace au génie du collègue des porteurs de sel des salines romaines.¹¹ Dans d’autres cas, ce sont les témoignages iconographiques qui permettent de visualiser les marchandises transportées en sac, céréales comme

du Portus romanus,” dans J.-J. Aubert et Ph. Blanchard (edd.), *Droit, religion et société dans le Code Théodosien. Troisièmes journées d’études (Neufchâtel 2007)* (Genève 2009) p. 303-326. Cette dernière étude dépasse largement la seule analyse du texte du Code Théodosien dont elle part et constitue, selon moi, la plus complète et la plus nuancée qui existe actuellement sur les portefaix.

5 Cf. J. Fourniol, “D’Ostie à Rome, les étapes de la chaîne du blé,” consultable en ligne (<http://www.ostia-antica.org/fulltext/fourniol/part2.htm>), qui s’appuie sur l’étude désormais ancienne de H. Pavis d’Ecurac, *La préfecture de l’annone. Service administratif d’Auguste à Constantin* (BEFAR 226, 1976).

6 Le rassemblement le plus exhaustif des sources est effectué par Freu (supra n.4).

7 *CTh* 14.22, *De saccariis Portus Romae*.

8 *CIL* VI 1741, si l’on a raison de penser, après B. Sirks, *Food for Rome. The legal structure of the transportation and processing of supplies for the imperial distribution in Rome and Constantinople* (Amsterdam 1991) p. 259, et d’autres, que le corpus des *susceptores* d’Ostie et Portus est le même que celui des *saccarii*.

9 Sur tous ces exemples voir Freu (supra n.4).

10 Cf. G. Amicucci *et al.*, “Un esempio di approccio multidisciplinare alla ricostruzione della struttura biologica di una comunità antica: il sepolcreto di Castel Malnome (Roma, I-II sec. d.C.),” consultable en ligne (<http://romatevere.hypotheses.org/category/cultura-societa-urbanismo/insediamenti-e-societa>).

11 Cf. *CIL* XIV supp., 4285, de l’époque de Caracalla, au *genius saccariorum salarior(um) totius urbis camp(i) sal(inarum) Rom(anarum)*.

dans la célèbre fresque de l'Isis Giminiana,¹² pierres ou tesselles de marbre dans le bas-relief du tailleur de Portus.¹³ Mais le terme servait-il à désigner seulement les portefaix qui transportaient leurs charges au moyen de sacs ou avait-il une portée plus générale?

Comme dans le cas d'autres noms de métiers, on remarquera tout d'abord que le mot peut désigner aussi bien celui qui se sert des sacs que celui qui les fabrique, les deux activités pouvant d'ailleurs être remplies par les mêmes personnes.¹⁴ Martelli relève la présence d'une *saccaria* à Rome.¹⁵ Il n'est pas exclu que celle-ci ait occupée des fonctions logistiques dans la distribution des denrées dans la ville, mais elle pouvait aussi développer en même temps son activité dans la fabrication des sacs nécessaires au *saccariam facere*¹⁶ même. On a remarqué de longue date que les activités liées au transport des denrées, si elles ne cessaient pas à la mauvaise saison (la distribution de détail au sein des villes tout au long de l'année et, pour Rome, les trajets entre les avant ports et l'*Urbs*), devaient être ralenties par rapport à la période de circulation des navires de haute mer. Cette saison était sans doute dédiée en partie à la réparation et à la fabrication des sacs.

Pour le reste, les avis divergent sur les différentes dénominations que pouvaient revêtir ces dockers: le latin emploie d'autres termes en fonction du conteneur dans lequel la marchandise était transportée, tels les *amphorarii* (même s'il n'y en a pas d'attestés dans les témoignages écrits provenant d'Ostie), ou selon la manière de la transporter, tels les *phalangarii*, ainsi désignés parce qu'ils transportent des amphores ou des tonneaux au moyen de longues perches. Une inscription en provenance de Rome fait état, on l'a déjà dit, d'un *susceptorum Ostiensium siue Portulensium antiquissimum corpus* refondé pour l'utilité de la ville de Rome dans les années 365-369,¹⁷ identifié de manière plausible comme une autre dénomination des *saccarii* et parfois considéré comme la dénomination officielle de ceux-ci.¹⁸ A la même époque, Symmaque, alors préfet de la ville, évoque dans son rapport à Valentinien II la corporation des *frugis et olei baiuli*, une autre manière donc de désigner les portefaix. On estime en général qu'il s'agit là d'une expression littéraire et non technique, pour désigner cette profession.¹⁹

Plusieurs indices laissent cependant penser que le terme *saccarius* était le plus général pour désigner les activités des portefaix dans leur ensemble et celui qu'employaient de préférence les pouvoirs publics et les professionnels.²⁰ C'est celui qui figure au Code Théodosien, c'est aussi celui qui revient le plus fréquemment dans l'ensemble de l'empire et pour des périodes plus hautes, en lien avec l'organisation associative du métier désignée par les termes *collegium*, *corpus*, *synédriion* ou *technè* selon les zones géographiques concernées. L'apparition à plusieurs reprises du terme dans un contexte où le transport en sac n'est pas évident plaide aussi en faveur de cette hypothèse. La stèle réalisée par les *saccarii iuvenes* de Dyrrachium en l'honneur de Lupus, probablement l'un d'entre eux disparu, comporte deux bâtons gradués et un récipient très difficile à identifier. E. Deniaux propose de voir dans les bâtons des perches pour le transport des denrées, ce qui supposerait des contenants du type amphore ou tonneau, et non des sacs.²¹ La photo n'est pas assez nette pour permettre une vérification, mais si Deniaux a

12 CIL XIV 2028: les sacs convoyés sur le navire portent l'inscription *res*, terme qualifiant en latin le blé, denrée par excellence.

13 Martelli fig. 5, p. 13; voir G. Zimmer, *Römische Berufsdarstellungen* (Berlin 1982) p. 158 n.81.

14 Voir dans le même sens, à propos d'une inscription de Dyrrachium réalisée par les *saccarii iuvenes*, Deniaux (supra n.4) n° 132, p. 111. Selon Sirks (supra n.8) p. 257, l'inscription de Trèves (CIL XIII 3700) désigne un fabriquant et non un portefaix car il est dit aussi *cuparius*. Il fabrique donc des sacs et des tonneaux.

15 CIL VI 25737.

16 Pour reprendre l'expression d'Apulée, *Met.* 1.7 pour décrire le déchargement des navires.

17 CIL VI 1741.

18 Cf. Sirks (supra n.8) p. 256-259.

19 Cf. D. Vera, *Commento storico alle "Relationes" di Quinto Aurelio Simmaco* (Pisa 1981) p. 48-49.

20 Je rejoins pleinement sur ce point les conclusions de Freu (supra n.4).

21 S. Anamili, H. Ceka et E. Deniaux, *Corpus des inscriptions latines d'Albanie* (Rome 2009) n° 132 et 2007 (supra n.4) p. 75-77. La photo complète se trouve dans Deniaux 2007, fig. 1 p. 77.

raison en évoquant des bâtons gradués, une autre hypothèse plausible serait de voir dans ces objets liés à un récipient qui pourrait être une mesure (*modius?* conge?) un rappel de l'activité des mesureurs avec lesquels les *saccarii* travaillaient en étroite collaboration. Les représentations figurées des portefaix sont souvent en lien avec la profession de mesureurs qui occupe le devant de la scène.²² À Périnthe, l'association des saccophores du marché à huile érige à ses frais une statue;²³ cette manière de se désigner laisse penser que le collège des saccophores avait son siège près de ce marché et que leur activité comportait le transport de l'huile.

(b) *La place sociale des saccarii*

Les témoignages antiques sur les *saccarii* mentionnent donc très souvent l'existence de collèges, ce qui pose une nouvelle fois la question passionnante et débattue de l'identité sociale de leurs membres, comme l'a bien vu Martelli. Cependant l'aspect très synthétique de la présentation d'ensemble qu'elle fait en préambule du catalogue des statuettes de *saccarii* ne lui permet pas toujours de pousser très loin l'analyse, si bien que le lecteur reste un peu dans le flou: elle affirme à juste titre que les *saccarii* ne constituaient pas socialement la lie de la société comme on l'a longtemps écrit, mais on aurait aimé voir rassemblés en une conclusion plus ferme, dans laquelle elle aurait distingué nettement les différents éléments d'un groupe qui n'est pas homogène, les arguments qui permettent de nuancer fortement le point de vue misérabiliste des études passées.

Une question annexe par laquelle on peut commencer parce qu'elle est en définitive moins importante pour une appréhension de la place sociale du métier de portefaix est celle de l'existence d'un ou plusieurs collèges de *saccarii* dans la conurbation romaine. Ailleurs dans l'empire il semble bien y avoir un seul collège par cité, regroupant l'ensemble des professionnels du transport par la force humaine, avec d'éventuelles divisions internes en fonction du type de denrées transportées ou de la technique de transport (sac à dos d'homme, perche tenue par deux ou quatre hommes, etc.).²⁴ Certaines sources font allusion à ces divisions: le collège des *saccarii* de Dyrrachium possède ainsi un groupe de *iuvenes* en son sein, fait rarement attesté dans les collèges professionnels.²⁵ En revanche, à Rome et dans ses avant-ports l'épigraphie atteste l'existence, on l'a vu tout à l'heure, d'un collège de *saccarii* des salines actif au début du III^e s. Martelli se fonde principalement sur cet argument pour avancer l'existence de plusieurs collèges de *saccarii*, en fonction des denrées prises en charge. C'est peut-être aller vite et d'ailleurs elle n'a pas tout à fait le même point de vue un peu plus loin dans son étude, lorsqu'elle propose (35) une explication à l'existence des statuettes dont elle a dressé le catalogue.²⁶ Les témoignages du IV^e s. (le Code Théodosien, la dédicace au préfet de la Ville) mentionnent les *saccarii* dans leur ensemble. Faut-il penser que l'on est en présence d'un sous-groupe du collège des *saccarii*, qui, travaillant dans un endroit géographiquement séparé des ports et pour le transport d'une denrée particulière, le sel, a acquis une identité propre qui trouve son expression dans un *genius* particulier?²⁷ Faut-il voir dans le collège des portefaix des salines une exception due à un mode d'exploitation spécifique des salines? Il me semble en tout cas que les indices sont trop peu nombreux pour affirmer que Rome et ses ports abritaient

22 Cf. en particulier la mosaïque de l'*aula* des *mensores* à Ostie (reproduite dans C. Virlouvet, Tessera frumentaria. *Les procédures de distribution du blé public à Rome* [BEFAR 286, 1995] pl. XII, fig. 19) et la fresque de l'Isis Giminiiana (ibid. pl. XIII, fig. 20). Certes les *saccarii* sont de simples figurants dans ces scènes où le mesureur joue les vedettes. La stèle de Lupus, si mon hypothèse est exacte, laisse au moins supposer que les *saccarii* n'étaient peut-être ni indifférents, ni totalement étrangers à la représentation de leurs activités dans ces scènes.

23 Cf. J. P. Waltzing, *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains ...* (Louvain 1895-1900) vol. 3, p. 75.

24 On renverra en particulier aux témoignages rassemblés par Freu (supra n.4).

25 Cf. ci dessus n.21.

26 Dans cette p. 35 l'auteur semble adhérer à l'existence d'un collège unique de *saccarius* dans la "conurbation" romaine, avec des sous groupes en fonction des denrées transportées.

27 Dans les milieux professionnels, le *genius* des associations est parfois lié au lieu de travail, tel le *genius* des *horrea Agrippiana* à Rome.

plusieurs collèges de portefaix, même si on n'a pas non plus d'arguments définitifs pour prouver le contraire.²⁸

Quelle impression se dégage-t-elle des sources écrites concernant les collèges des *saccarii*? Que les témoignages concernent des individus ou l'ensemble du collège, ils cadrent peu avec l'idée d'une sorte de lumpenprolétariat, de saisonniers miséreux trouvant leur survie dans la location quotidienne de leur force physique. Les *saccarii* possèdent une *ustrina*, une tombe collective, des tombes individuelles gravées, à Rome, à Split, et ailleurs, en nombre, dans la partie orientale de l'empire.²⁹ Le collège de Périnthe est capable d'élever à ses frais une statue,³⁰ celui de Pompéi est assez influent pour intervenir dans les campagnes électorales en recommandant ses candidats à l'édilité,³¹ une magistrature qui touche de près toutes les professions en lien avec les marchés; celui de Smyrne se voit octroyer, aux alentours de 225, quatre places réservées au théâtre.³² Dans les cités orientales, parmi les amendes funéraires versées au profit des associations, celles qui concernent les *saccarii* ne sont pas forcément les plus basses, loin de là, ce qui permet de conclure qu'ils étaient bien intégrés au sein du peuple de leur cité dont ils ne constituaient pas le rebut.³³ Enfin, le passage plusieurs fois cité du Code Théodosien témoigne de ce que le collège, dans le contexte du Bas-Empire, se voit attribuer par les empereurs une sorte de monopole des transports de marchandises arrivant à Portus.³⁴ On en conclut parfois que le collège des *saccarii*, comme les collèges de métier en général, ne regroupait en réalité que les patrons d'entreprise en quelque sorte, ceux qui passaient contrat avec les autorités politiques, les commerçants et les privés pour assurer les transports au moyen de leurs propres salariés.³⁵ En somme les *saccarii* des inscriptions, les membres des collèges, n'auraient pas transporté eux-mêmes les charges, même s'ils avaient gardé le nom issu du contenant physiquement porté par les hommes de peine.

Il me semble qu'il faut considérablement nuancer de telles conclusions, de deux points de vue. D'une part, on ne doit pas exagérer, par une sorte de retour de balancier, la place sociale des entreprises de dockers au sein des cités. Les activités qu'elles gèrent sont fréquemment mises en scène dans les mosaïques, les fresques, les bas reliefs, mais elles y tiennent rarement le rôle central, plus souvent dévolu au mesureur, au capitaine du navire, au personnel administratif, à l'artisan, etc. Les portefaix font office de figurants dans ces scènes. Dans l'ensemble, et même si les inscriptions laissées par ces collèges montrent que l'on a eu tort de sous-estimer la profession qui n'agit guère différemment des autres collèges professionnels, l'impression qui ressort de l'étude de la documentation est celle d'une profession qui n'atteint pas la surface sociale des grands *negotiatores* ou même des naviculaires et des *pistores*,³⁶ une profession qui pendant longtemps n'a pas été l'objet des mêmes attentions de la part des autorités politiques, qui, économiquement, est en moyenne en dessous des autres métiers impliqués dans le commerce, le transport et la transformation des denrées.

28 Voir dans le même sens Sirks (supra n.8) p. 256-259; Freu (supra n.4) p. 309.

29 Cf. *CIL* VI 4417, 5356, 7659 et 25737; III 14642-43; pour les inscriptions de langue grecque voir Freu *ibid.* p. 307.

30 Ci-dessus Waltzing (supra n.23) vol. 3, p. 75.

31 *CIL* IV, 274 et 497.

32 Cf. *IGSK* XXIV 713, traduite par Freu (supra n.4) p. 311. Quatre places, ce n'est tout de même pas beaucoup, on peut supposer qu'il s'agit de places réservées aux membres les plus éminents du collège.

33 Cf. l'étude de O. Van Nijf, *The civic world of professional associations in the Roman East* (Amsterdam 1997) p. 18-23.

34 *CTh* 14.22. Il s'agit de préserver les entreprises de dockers de la concurrence que pourraient leur faire les patrons des navires, les commerçants ou les particuliers en employant leurs propres hommes pour le transport des marchandises.

35 C'est la position adoptée par Freu (supra n.4), même si elle y apporte un certain nombre de nuances.

36 Il est vrai, comme le fait remarquer Freu (supra n.4) p. 312, que les entreprises de dockers ne nécessitent pas le même investissement de départ que le grand commerce ou la navigation.

D'autre part, sur la population qui trouvait place au sein des collèges professionnels en général, je crois qu'il faut se garder de tout systématisme. L'organisation interne des collèges reflète celle de la cité — c'est une banalité de le dire. Les *collegiati* qui font parler d'eux, les magistrats des collèges, sont certainement l'élite de la profession, les patrons d'entreprises. Ils appartiennent aux catégories supérieures du peuple des cités et connaissent parfois, par eux-mêmes ou à travers leur descendance, une ascension sociale qui les porte au sein de l'élite municipale, voir impériale. Mais il y a aussi une grande diversité sociale au sein des collèges, très finement soulignée par N. Tran.³⁷ Les collèges comptent très rarement des esclaves, de même que le manouvrier de base, payé à la journée selon un système de contremarques bien étudié par Martelli, ou le travailleur saisonnier qui venait s'employer en plus lors des moments de fort travail,³⁸ devaient rarement appartenir au collège de leur profession, parce qu'une telle adhésion requérait le paiement de contributions qu'ils ne pouvaient pas forcément acquitter. Cependant, au dessus du manouvrier qui se fait embaucher à la journée, il y a place pour toute une gamme d'emplois depuis les salariés fixes, ou plus spécialisés dans certains transports, ou plus autonomes (c'est ainsi que l'on explique la présence d'ouvriers des carrières du Mons Claudianus en Egypte parmi les membres de leur association³⁹) jusqu'aux chefs d'équipes, contremaîtres, etc., chargés de coordonner le travail sur le terrain, qui prenaient sans doute très concrètement une partie de celui-ci en charge tout en organisant celui de l'ensemble de l'équipe. Il serait donc exagéré, à mon avis, de dire que les représentations figurées de scènes de la vie du port ne mettent jamais en scène les *saccarii* membres des collèges. Au Haut Empire du moins, il me semble que rien n'empêchait un homme de métier, dès lors qu'il réussissait à en trouver les moyens, de faire partie du collège de sa profession, cette appartenance lui apportant une forme de soutien (la sépulture, par exemple) et surtout une forme de sociabilité et de reconnaissance au sein du peuple de sa ville.

(c) Périmètre d'intervention des *saccarii*

Les professionnels groupés dans les collèges de portefaix s'occupaient donc, dans des positions de responsabilité variées, de chargement et déchargement, de transport vers et depuis les entrepôts, d'acheminement capillaire, au sein de la cité, vers les lieux de distribution. C'est ainsi du moins que Martelli présente leur activité. Plusieurs témoignages, dont le célèbre passage du Code Théodosien, confortent cette impression que les collèges de portefaix auraient eu, au moins à la période tardive, une sorte de monopole pour tout transport par la force humaine sur de petites distances dès lors que ce transport ne s'effectuait pas dans un cadre strictement privé, mais dans celui d'une activité commerciale ou touchant aux denrées fiscales. La corporation travaillait en relation avec les transporteurs maritimes et les mesureurs, qui ne pouvaient pas avoir recours à leur propre personnel pour effectuer les tâches de chargement, déchargement et convoiement au sein de la cité. Les *saccarii* étaient certainement liés aussi aux entrepôts;⁴⁰ une partie de la marchandise déchargée dans les ports était d'abord stockée dans

37 N. Tran, *Les membres des associations romaines. Le rang social des collegiati en Italie et en Gaules sous le Haut-Empire* (Rome 2006) p. 520: "L'existence de nombreux critères de positionnement dans la société romaine — de nature juridique, économique, civique, mais aussi collégiale — explique le caractère très hétérogène des couches inférieures et intermédiaires de la société romaine, en général, et des milieux collégiaux en particulier".

38 Même si Martelli a raison de souligner après d'autres que l'activité de *saccarius* est loin d'être une activité saisonnière, car les va-et-vient sont incessants dans les ports et dans les villes. A Rome en particulier, il faut convoier la marchandise des greniers des ports maritimes vers les *naves caudicariae* qui remontent le Tibre jusqu'à l'emporium, puis des entrepôts de l'emporium jusqu'aux lieux de vente et de distribution.

39 H. Cuvigny, "The amount of wages paid to the quarry-workers at Mons Claudianus," *JRS* 86 (1996) p. 139-145: leur cotisation à l'association locale était directement prélevée sur leur salaire. Cf. Freu (*supra* n.4) p. 322.

40 Comme c'est manifeste d'ailleurs dans le bas-relief du musée Torlonia représentant le déchargement d'un navire d'amphores à Portus (cf. Martelli fig. 10). L'entrée monumentale figurée en arrière-plan est certainement celle d'un entrepôt.

les magasins. Martelli va jusqu'à supposer qu'à Ostie ces derniers jouaient quasiment le rôle d'*horrearii* en exerçant la responsabilité de la sécurité et de la manutention au sein de ses structures. Elle fonde son argument sur l'absence jusqu'à ce jour, au sein de l'épigraphie ostienne, de trouvailles d'inscriptions mentionnant des *horrearii* et revient encore sur le rôle qu'ils devaient exercer dans la surveillance des magasins en conclusion du premier chapitre (17, 21). Cependant son hypothèse reste purement gratuite, sans aucun témoignage antique pour l'étayer. Ce que l'on sait par ailleurs de l'organisation interne des entrepôts ne plaide pas en ce sens.

Les entrepôts d'Ostie et de Portus n'ont livré que très peu de témoignages épigraphiques. C'est regrettable, on peut se demander pourquoi, mais on ne peut pas fonder un raisonnement sur cette seule absence sans regarder ce qui se passe ailleurs. Or les témoignages épigraphiques connus de nous sur les grands entrepôts montrent qu'ils disposaient de leur propre personnel. Ainsi, dans la première moitié du I^{er} s., un contrat de location d'espace à l'intérieur des *horrea barbatiana* de Pouzzoles prévoit que le gérant de l'entrepôt doit réaliser le mesurage des quantités de grain entreposé dans cet espace *cum servis suis* (avec ses esclaves). Plus près d'Ostie-Portus, à Rome même, le travail au sein des *horrea Galbana*, très vaste complexe passé au patrimoine impérial à partir du règne de Galba, est éclairé par un nombre non négligeable d'inscriptions provenant des employés (funéraires et dédicaces aux divinités honorées par ceux-ci dans le cadre probable d'ailleurs d'un collège professionnel) qui se qualifient tantôt d'*horrearii*, tantôt d'*operarii*, ou simplement de *Galbienses*.⁴¹ Les entrepôts possèdent donc leur propre personnel, sous la responsabilité d'un gérant, l'*horrearius*. Les déplacements de marchandises au sein même d'un grand entrepôt sont certainement fréquents: demande de mesurage de la part d'un locataire d'espace (comme dans le cas des *Barbatiana* de Pouzzoles), nécessité de remuer le grain pour l'aérer, de veiller à l'hygiène des pièces de stockage, etc.⁴² Ces transports internes étaient effectués par des employés des entrepôts qui n'appartenaient pas, à mon avis, à la profession des portefaix.

Le problème demeure de savoir où commence leur rôle et où s'arrête celui des *saccarii*/dockers qui ont déchargé le navire et porté la cargaison à l'entrepôt. G. Rickman imaginait le grain entreposé fréquemment en sac dans les entrepôts d'Ostie, en attente de réexpédition vers Rome, parce que cela permettait de diminuer la manutention:⁴³ les *saccarii* portaient le sac jusqu'à son espace de conservation et le reprenait au même endroit pour le charger de nouveau sur les *caudicariae* qui seraient ensuite halées sur le Tibre jusqu'à Rome. Mais la réalité du travail nécessite par la conservation du blé sur des durées moyennes, qui demande le vidage du sac, l'aération de la marchandise, puis sa remise en sac au moment de la sortie de l'entrepôt, met peut-être à mal cette belle rationalité. A quel moment la prise en charge de la cargaison par le personnel du lieu se faisait-elle? Une fois que les dockers l'avaient entreposée dans le lieu précis où elle devait être stockée ou à l'entrée du magasin? A Portus, dans les magasins dits de Trajan, les navires s'amarrèrent à quai au plus proche des entrepôts. La même question se pose: les *saccarii* qui déchargeaient les navires allaient-ils porter leur fardeau jusqu'à l'espace prévu pour le stockage? Martelli émet (18), à propos d'une étiquette de bois provenant d'Ostie et porteuse de chiffres, qu'elle rapproche de la découverte d'un numéro peint sur le montant extérieur de l'entrée d'une *cella* de stockage des magasins de Trajan à Portus, l'ingénieuse hypothèse que ces objets aient pu indiquer la pièce précise dans laquelle la marchandise devait être livrée.⁴⁴ Cependant cela ne signifie pas pour autant que les employés des entreprises de déchargement

41 Le dossier épigraphique est réuni dans C. Virlouvét, "Encore à propos des *Horrea Galbana* de Rome: entrepôts ou ergastules?," *CahGlotz* 17 (2006) p. 23-59. Sur les *horrea* de Pouzzoles, voir *TPSulp* 46 (G. Camodeca, *Tabulae Pompeianae Sulpiciorum. Edizione critica dell'archivio puteolano dei Sulpicii* (Rome 1999) I, p. 121-126.

42 Cf. sur ce point, à propos du fonctionnement des *Grandi Horrea* d'Ostie, G. Boetto et al., "Les *Grandi Horrea* d'Ostie," in Marin et Virlouvét, *Entrepôts et trafics annonaires en Méditerranée, Antiquité – Temps modernes*, à paraître.

43 G. Rickman, *Roman granaries and store buildings* (Cambridge 1971) p. 8.

44 Cette découverte aux magasins de Trajan résulte de la campagne dirigée en 2011 par E. Bukowiecki, dont les résultats sont à paraître.

allaient eux-mêmes jusqu'au lieu dans lequel la marchandise devait séjourner. Pour rester dans le cadre de cette gigantesque structure de Portus, la reconstitution des systèmes de circulation en son sein, par des couloirs dont l'étroitesse ne permettait pas toujours à deux hommes de se croiser, fait penser plutôt, pour le déplacement de la marchandise jusqu'à son point de stockage, à un système de relai entre plusieurs porteurs agissant chacun sur un tronçon du parcours seulement.⁴⁵ Ces équipes agissant à l'intérieur de la structure étaient-elles composées de *saccarii* ou d'employés affectés aux magasins eux-mêmes? Aucune statuette parmi celles étudiées par Martelli à Ostie, dont elle a cherché à reconstituer le lieu de découverte, ne semble avoir été mise au jour dans les *horrea*, mais bien à proximité d'un certain nombre de ceux-ci.⁴⁶

On peut donc se demander si les professionnels qualifiés par nos textes de *saccarii* exerçaient leur métier en tout lieu indistinctement ou si leur sphère d'intervention, celle sur laquelle ils obtinrent un monopole au Bas-Empire, était limitée à l'espace public. La marchandise une fois parvenue à son point de livraison, provisoire ou définitif, était vraisemblablement prise en charge par le personnel du lieu auquel elle était destinée. Martelli, recensant diverses représentations figurées de porteurs de sacs, les rattache systématiquement à la profession des *saccarii*. Si celle-ci désigne bien, comme elle l'affirme elle-même après d'autres, des professionnels du transport sur courte distance qui sillonnaient, eux-mêmes ou leurs employés, les quais des ports et les rues des cités, j'hésite à mettre dans le même sac — qu'on me pardonne ce jeu de mots — les hommes figurés dans les scènes de chargement et déchargement de navires et ceux que l'on voit agir, par exemple, au sein des boulangeries. Prenons le cas d'une grande boulangerie, dans lequel la marchandise était entreposée un certain temps avant d'être travaillée: on est bien en peine de dire si le personnage figuré sur une scène censée se dérouler à l'intérieur d'une boulangerie est un portefaix ou un employé du lieu.⁴⁷ Dans la frise qui surmonte le mausolée du *pistor* Eurysacès,⁴⁸ les porteurs de sacs de pains, encadrant côté ouest une scène dont le centre consiste en une pesée des miches de pain, font-ils partie du personnel de la boulangerie ou sont-ils des employés d'une entreprise de livraison? C'est tout le problème des images et de l'interprétation que l'on en peut faire. Leur traitement, dans le livre de Martelli, aurait peut-être gagné à ne pas tenir pour acquis le fait que toute représentation d'un homme portant une charge renvoyait à la réalité de la profession de portefaix.

Il est vrai que l'objectif principal de l'auteur n'était pas de faire une thèse sur la profession de *saccarius*, et les réflexions présentées ci-dessus sont d'abord le reflet de la richesse du matériel qu'elle a rassemblé, allant bien au-delà de son enquête précise sur une catégorie de matériel et soulevant avec courage et honnêteté des questions très complexes que les spécialistes peinent à élucider. Le cœur de son propos, on l'a dit, était de tenter de déterminer le rôle joué par les statuettes de terre cuite découvertes majoritairement à Ostie et qui figurent des porteurs de sacs.

Les statuettes des porteurs de sac: un mystère élucidé?

Martelli replace tout d'abord les petits monuments objets de son étude dans un ensemble plus vaste de statuettes de terre cuite. Peu étudiés et plus rarement encore remis en contexte, ces objets sont parfois considérés comme des jeux, parce qu'un certain nombre ont été retrouvés en contexte funéraire et liés à des tombes d'enfants, parfois comme des offrandes votives ou des cadeaux offerts à l'occasion des *Sigillaria* et des *Saturnalia*, des objets de piété ou des éléments du décor de la maison.

45 E. Bukowiecki, S. Zugmeyer et C. Panzneri, "Portus, les entrepôts dits de Trajan," in "Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome," <http://cefr.revues.org/286>; E. Bukowiecki et C. Panzneri, "Portus, les entrepôts dits de Trajan," in "Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome," <http://cefr.revues.org/935>

46 Cf. Martelli p. 30.

47 Cf. les deux scènes commentées par Martelli p. 20, fig. 14-15.

48 P. Ciancio Rossetto, *Il sepolcro del fornaio Marco Virgilio Eurisace a Porta Maggiore* (Rome 1973) tav. XXVI,2.

Le motif du *saccarius* reproduit une des figures les plus familières du paysage urbain. Presque tous les exemplaires étudiés par l'auteur, en dehors des quelques-uns trouvés au sud de l'Italie, semblent avoir été fabriqués à Ostie, même ceux qui proviennent de Rome ou de la côte Toscane (Tarquinia, Luni), dans des ateliers de potiers dont on peut lire les marques sur certains exemplaires. Pour les statuettes et fragments de statuettes trouvées à Ostie, au prix d'un patient travail dans les journaux de fouilles, Martelli a cherché à préciser le lieu de découverte. C'est un élément important pour étayer l'hypothèse nouvelle qu'elle défend sur la fonction particulière de ces statuettes: elles seraient autant de représentations du *genius* du collège des *saccarii*.

Comme d'autres associations professionnelles, le collège des portefaix avait un *genius*. C'est d'ailleurs à lui que les *saccarii* des salines romaines adressent une dédicace, sous le règne de Caracalla.⁴⁹ Ces petites statuettes en seraient une reproduction modeste, à côté sans doute de statues plus importantes dont nous n'avons pas conservé de traces. Placées dans des niches,⁵⁰ sur les itinéraires les plus fréquentés par les portefaix ou dans les boutiques qu'ils desservaient, elles seraient autant de petits lieux de culte privés à l'usage des portefaix eux-mêmes, mais aussi de l'ensemble de la communauté ostienne.

Le fait que beaucoup soient issues de matrices usées qui continuaient tout de même à produire leur lot d'objets, prouve qu'elles avaient une fonction autre qu'esthétique. Pour l'auteur, elles soulignaient la position sociale atteinte par les membres les plus influents de la corporation des portefaix, et l'importance que cette activité revêtait, aux yeux de l'ensemble des habitants de la cité, pour la prospérité de la cité.

L'hypothèse de Martelli est très ingénieuse. Elle est sans doute compatible avec ce que l'on sait du rôle du *genius* et de ses multiples visages dans la religion romaine. Seule une enquête plus ample s'étendant à des zones géographiques plus vastes permettrait toutefois d'en tester la solidité. Martelli signale la trouvaille de statuettes comparables en Espagne, à Carteia, près de structures servant à la salaison du poisson. On peut se demander si d'autres lots comparables existent dans le reste de l'empire romain. Actuellement la part écrasante d'Ostie dans le corpus des statuettes de *saccarii* ne permet guère de pousser plus avant le raisonnement. Pourquoi une telle omniprésence? Est-elle due seulement au hasard des découvertes? Pourquoi d'autres cités, fouillées de longue date, telles les cités vésuviennes, n'ont-elles pas fourni d'objets comparables? Ces statuettes avaient-elles seulement leur place dans les grands ports, Ostie-Portus-Rome ou Pouzzoles? La présence de quelques exemplaires dans des cités dont les structures portuaires étaient plus modestes (Tarquinia, Luni, Egnazia) ne va pas dans ce sens. Martelli fait remarquer qu'à Luni était embarqué à destination, entre autres, de Rome, le fameux marbre du même nom. Elle souligne la présence d'une des statuettes qu'elle étudie dans la boutique d'un marbrier dans les soubassements du théâtre d'Ostie et rapproche à juste titre la statuette de Luni de cette dernière. On sait que des détachements de vigiles ont servi à Luni au III^e s.⁵¹ et l'on a parfois mis leur présence en rapport avec l'organisation de l'exploitation du marbre. La ville d'Egnazia dans les Pouilles est située sur la route qui porte à Brindes, à faible distance de ce port d'où s'embarquaient les armées en partance pour la Grèce et les provinces orientales. De tels rapprochements, qu'il faudrait multiplier, peuvent-ils éclairer la présence de *saccarii* dans ces lieux précisément? Il est impossible de le dire tant que l'on n'a pas fait le recensement exhaustif des statuettes parvenues jusqu'à nous.

A n'en pas douter, l'intuition de Martelli est bonne. Les statuettes des *saccarii* d'Ostie ont été majoritairement trouvées dans l'espace public, dans des lieux de circulation. La carte (tav. X, 1) dans laquelle elle reconstitue les parcours des *saccarii* dans la ville, depuis le Tibre jusqu'aux

49 Cf ci-dessus n.11.

50 Cette hypothèse de l'auteur (p. 38) se fonde sur un rapprochement avec les analyses de R. Laurence, *Roman Pompeii: space and society* (London 2007) sur Pompéi et sur l'aspect même des statuettes: leurs courbes, l'absence de détails et de traces de peinture dans la partie arrière de la statue seraient une preuve qu'elles étaient faites pour être vues d'un point situé plus bas, et seulement de face.

51 Cf. C. Virlouvét, *La plèbe frumentaire dans les témoignages épigraphiques* (ColLEFR 414, 2009) p. 177.

entrepôts et aux boutiques, à partir des lieux de découverte des statuettes, est intéressante, même si reconstituer le parcours des portefaix à partir des statuettes pour en conclure ensuite que celles-ci étaient placées sur leurs itinéraires habituels dans la cité relève d'un raisonnement quelque peu circulaire. Si des statuettes de *saccarii* étaient bien placées dans des niches aux carrefours et dans les lieux les plus fréquentés de la ville, resterait à comprendre par qui et pour qui. Initiative des responsables des entreprises de portefaix⁵² pour placer sous de bons auspices le travail de leurs salariés? Initiative des employés eux-mêmes? Pour demander au *genius* de les protéger dans leur travail des maux physiques qui accompagnent de si rudes tâches? Initiative plus large de la population d'Ostie qui fréquente ces rues et se met sous la protection du *genius* des *saccarii* garant, avec son sac plein, de prospérité et de bon ravitaillement? Cette présence familière signifie-t-elle, comme le pense Martelli, que les membres de la profession étaient l'objet d'une considération beaucoup plus haute de la part des habitants d'Ostie qu'on ne le pense en général? Cela me semble moins sûr et doit être nuancé selon la place que les travailleurs occupaient dans la hiérarchie de leur métier.

En fin de compte, il n'est pas possible de trouver à ces objets un usage unique qu'ils n'avaient d'ailleurs peut-être pas. Simples clin d'œil de bon augure, offerts au moment des fêtes et placés dans les boutiques et les habitations populaires, protections jalonnant les rues de la cité les plus fréquentés, ex-voto des professionnels pour s'attirer la protection de leur *genius*, ces modestes petits personnages pouvaient jouer tous ces rôles à la fois.

direction@efrome.it

École française de Rome

52 Pourrait aller dans le sens de cette hypothèse le fait que les exemplaires du groupe 1 (le groupe le plus nombreux à Ostie) ne sont pas pieds nus comme on pourrait s'y attendre et comme c'est le cas dans l'immense majorité des reproductions figurées de *saccarii* sur d'autres supports, mais portent des chaussures du type *caligae*. N'y a-t-il pas volonté de représenter le *genius* avec les vêtements de la profession, certes, mais de l'élite de celle-ci?